



Photo: Ph. BELAUCOIS

## Développement : La course

**L'aide au développement du secteur horticole wallon amène les pouvoirs publics à considérer un ensemble de**

**situations extrêmement spécifiques et diversifiées de manière à cibler précisément leur action. Comme ici dans le secteur de l'horticulture ornementale, l'analyse de la situation actuelle de la production wallonne, de ses potentialités et des défis à relever permettra d'identifier les stratégies porteuses de développement à moyen et long terme.**

Principaux indicateurs de la production de plantes ornementales de plein air en Belgique, 2001-2002						
	Nombre d'exploitations		Superficie (hectares)		Taille moyenne (hectares)	
	2001	2002	2001	2002	2001	2002
<b>Cultures ornementales de plein air</b>						
Région wallonne	138	130	68	82,5	0,5	0,63
Belgique	1.227	1.160	1.063	1.069	0,86	0,9
<b>Pépinières ornementales de plein air</b>						
Région wallonne	152	138	276	278	1,8	2
Belgique	980	978	2.707	2.867	2,76	2,9

Source : institut national de Statistique

### La production

L'essor de l'aménagement des jardins individuels ainsi que les efforts des collectivités pour l'amélioration du cadre de vie entraînent une croissance du marché des plantes ornementales.

A l'instar de ce qui est rencontré dans les autres secteurs de l'agriculture, l'horticulture ornementale d'extérieur se caractérise par une augmentation de la taille moyenne des exploitations et par une diminution du nombre d'entreprises. L'augmentation des besoins d'investissement et des coûts de production, l'accroissement de la pression foncière et l'absence de successeurs contribuent à cette tendance.

### Les spécificités wallonnes

La production horticole, et plus particulièrement ornementale, constitue une

activité prometteuse pour l'économie de la Région wallonne. Le secteur se caractérise en effet par la diversité de l'offre et des circuits de distribution. Deux régions se distinguent pour la production d'une gamme spécifique, l'arrondissement de Tournai pour la production d'arbres à tige et la province de Luxembourg pour la production de sapins de Noël.

En dehors de ces zones, la production de plantes ornementales en Région wallonne qui couvre une gamme plus large est davantage associée à une activité de négoce. Certains producteurs se différencient par leur spécialisation.

Les productions ornementales wallonnes représentent 14% de la valeur de la production nationale et ne parviennent à couvrir que 20% de la demande régionale, alors que le marché pourrait

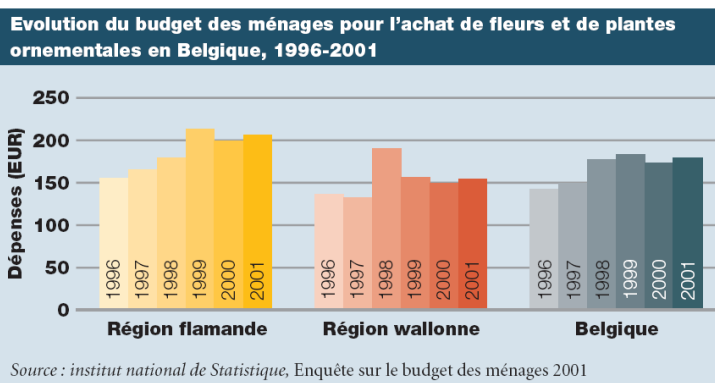
être couvert par des horticulteurs et des pépiniéristes wallons. Avec des volumes réduits, l'offre wallonne n'est pas en mesure de faire jeu égal avec les grandes régions de production voisines qui ont réussi à développer une plus grande force de frappe commerciale et bénéficient de coûts de distribution moindres. Toutefois, la qualité des produits wallons permet de satisfaire une clientèle exigeante de professionnels ou de particuliers. A cet égard, la tendance observée au niveau de la multiplication est révélatrice. On constate en effet la création de petites unités de production de plants destinées à approvisionner un réseau local de pépiniéristes en produits de qualité permettant de pallier les carences de la production des grands multiplicateurs qui dominent le marché international.

### La consommation

La croissance de la consommation des produits de l'horticulture ornementale a été soutenue au cours de la décennie '90 mais a actuellement tendance à marquer un certain fléchissement. Cette progression de la demande s'est par ailleurs accompagnée d'une plus grande recherche de diversité dans les produits, ce qui a imposé un élargissement de leurs gammes.

En 2001, un ménage belge dépensait en moyenne 180 euros en végétaux d'ornement, le montant consacré à l'achat de plantes ornementales par les ménages en Région wallonne étant inférieur de 24% à celui enregistré au nord du pays.

# à la compétitivité



Les entreprises de parcs et jardins constituent une source de débouchés intéressante pour les produits de l'horticulture ornementale. La consommation totale de ce secteur en Région wallonne a en effet atteint un peu plus de 9 millions € en 2001.

Un autre maillon stratégique de la filière est représenté par le secteur des jardinereries, compte tenu de l'importance croissante de ce circuit de distribution. On estime à 9.850.000 € la consommation globale de ce segment en Région wallonne. En 2001, le montant des achats de produits ornementaux d'extérieur par les jardinereries a par ailleurs augmenté de 10,2% par rapport à l'année précédente. Cette croissance traduit la progression du secteur et les gains de parts de marché réalisés au détriment des autres canaux d'achat.

## Perspectives

Plusieurs stratégies peuvent être adoptées pour faire face aux nouvelles exigences de compétitivité entraînées par l'accroissement de la concurrence :

- accroître les volumes de production afin d'en diminuer les coûts. Les producteurs engagés dans cette voie sont confrontés aux volumes à atteindre pour générer des économies suffisantes et parvenir au seuil de commercia-

lisation ainsi qu'à la nécessité de diversifier leurs produits pour faire face aux aléas de la demande,

- conquérir des niches de marché par une logique d'hyper-spécialisation (plantes de collection). Cette stratégie, déjà adoptée avec succès par certains producteurs wallons, exige cependant du temps, une grande connaissance technique et la mise en œuvre d'une politique commerciale basée sur une intense communication,
- regrouper l'offre au niveau des structures de distribution intermédiaire. Les liens avec les partenaires de la distribution exigent notamment des compétences nouvelles en termes d'organisation et de commerce. Ces impératifs militent pour une meilleure entente entre les exploitants dans le but de favoriser l'émergence de structures communes permettant de déléguer certains aspects de la profession. Le regroupement de l'offre de plusieurs producteurs au sein de la même plate-forme de commercialisation (e.a. *cash and carry*) constitue un moyen de mieux répondre aux exigences de quantités minimales à fournir et aux critères d'homogénéité des lots. Elle entraîne également une réduction des frais de prospection et de distri-

bution ainsi qu'une meilleure veille du marché. Dans le même temps, la plate-forme assure la permanence de la structure commerciale et permet éventuellement d'élargir l'offre de services.

- développer de nouveaux services comme l'établissement de procédures de certification ou la création de bourses électroniques permettrait aux structures communes de dépasser le stade du regroupement de l'offre et du démarchage commercial.

Compte tenu de ses potentialités, l'horticulture ornementale constitue indéniablement une voie intéressante pour des entrepreneurs en quête de diversification ou de reconversion.

Au niveau de l'innovation, de la gestion du personnel, du respect pour l'environnement et de l'ambiance au travail, les observateurs s'accordent pour dire que les résultats sont meilleurs que dans d'autres branches.

Pour assurer une certaine lisibilité de la filière, des progrès doivent encore être réalisés en ce qui concerne les informations sur le marché, les structures sectorielles, la promotion, les marges, etc.

**PR. PHILIPPE LEBAILLY, FUSAGX**

*Abstract de l'Etude de marché sur les produits de l'horticulture ornementale d'extérieur en Région wallonne, réalisée par la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux, unité d'Economie et Développement rural, mars 2003.*  
Ph.D.

## Renseignements complémentaires

**Division de la Recherche, du Développement et de la Qualité  
Direction du Développement et de la Vulgarisation  
Philippe Delaunois  
4, rue du Moulin de Meuse  
5000 Beez  
T. : 081 / 23.48.43  
F. : 081 / 23.48.19  
@ : ph.delaunois@mrw.wallonie.be**